

Aide-soignant : actualisation des activités et des missions

RAISONNEMENT CLINIQUE

Ref : ORGGN03C



Compétences visées

Développer l'actualisation des nouvelles compétences en appréciant les limites et les collaborations envisageables suite au référentiel 2021.

Objectifs et contenus

Découvrir le référentiel actuel de compétence aide-soignant

- Le référentiel d'activités, le référentiel de compétences de l'aide-soignant.
- Le référentiel de formation de juin 2021.
- Les trois missions spécifiques du métier d'aide soignant :
 - la contribution à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel,
 - la collaboration aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences,
 - l'accompagnement de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie.

Clarifier le raisonnement clinique

- Les étapes du processus raisonnement clinique.
- Le champ disciplinaire spécifique à chaque profession.
- Les points spécifiques à l'aide-soignant :
 - le recueil de données,
 - l'évaluation de situation à risques : prévention et mise en sécurité,
 - la contribution au projet de soins, de vie.

Communiquer de façon efficiente en équipe et avec les usagers

- La collaboration et la communication en équipe interprofessionnelle : postures, temps, outils.
- La méthode des transmissions ciblées.
- Les transmissions écrites et orales.
- La communication comme incontournable du soin avec les usagers.

Connaître les activités autorisées par le nouveau référentiel

- L'analyse de sa pratique professionnelle actuelle.
- L'actualisation de la pratique sous certaines conditions :
 - le recueil du taux d'oxygène, du taux de sucre,
 - la mesure du périmètre crânien,
 - le calcul de l'Indice de Masse Corporelle,
 - la capacité à analyser des situations à risques et des fragilités,
 - la mise en place des mesures préventives et leur évaluation,
 - la capacité à repérer une anomalie en observant la personne,
 - les connaissances pour alerter le bon professionnel et appliquer des actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle.

Se positionner dans la collaboration interprofessionnelle

- L'approche collaborative de proximité infirmiers/aides-soignants.
- La mise en liens avec les compétences infirmières : zones communes et limites de l'exercice aide-soignant.
- La notion de responsabilité et la notion de collaboration.

Projeter son exercice au regard du nouveau référentiel

- L'évolution des contextes sanitaires et médicosociaux.
- Les freins et limites actuels.
- Les nouvelles conditions d'admissions en IFAS.
- Le rôle de formation des pairs dans ce nouveau référentiel.

Méthodes

- Échanges théoriques.
- Échanges de pratiques.
- Apports magistraux.
- Travaux de groupe.
- Situations cliniques.

Personnes concernées

Aides-soignants diplômés avant la mise en œuvre de l'Arrêté du 10 juin 2021

Valeur ajoutée

Animée par un expert ayant une connaissance très fine des métiers soignants, la formation développe les compétences à acquérir, les limites et les collaborations envisageables suite au référentiel de 2021.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- L'arrêté du 21 avril 2007 (modifié par arrêté du 9 juin 2023) relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- L'arrêté du 7 avril 2020 (modifié par arrêté du 9 juin 2023) relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.
- L'arrêté du 10 juin 2021(modifié par arrêté du 9 juin 2023) relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- L'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur.
- Les annexes de l'arrêté du 10 juin 2021 conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.
 - Annexe I : Référentiel activités,
 - Annexe II : Référentiel de certification,
 - Annexe III : Référentiel de formation - Annexe actualisée suite à la publication de l'arrêté du 9 juin 2023,
 - Annexe IV : Portfolio-Annexe actualisée suite à la publication de l'arrêté du 9 juin 2023,
 - Annexe V : Evaluation des compétences acquises en milieu professionnel - Annexe actualisée suite à la publication de l'arrêté du 9 juin 2023,
 - Annexe VI : Validation de l'acquisition des compétences - Annexe actualisée suite à la publication de l'arrêté du 9 juin 2023,
 - Annexe VII : Equivalences vers DEAS 2021,
 - Annexe VIII : Référentiel de compétences et de connaissances socles au numérique en santé,
 - Annexe IX : Attestation de validation de la formation au numérique en santé,
 - Document de présentation au jury de certification AS.

Formation Inter & Intra

Lyon - Novembre 2024

>> Du 28-11-2024 au 29-11-2024

Intervenant :

CAMPAGNA Lilia

- Cadre de santé.
- Master 1 Administration et biens d'entreprise.
- DE Infirmier.

Prix

Tarif Inter **1080 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Lyon - Decembre 2024

>> Du 19-12-2024 au 19-12-2024

Intervenant :

CAMPAGNA Lilia

- Cadre de santé.
- Master 1 Administration et biens d'entreprise.
- DE Infirmier.

Prix

Tarif Inter **1080 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Lyon - Octobre 2025

>> Du 09-10-2025 au 10-10-2025

Intervenant :

CAMPAGNA Lilia

- Cadre de santé.
- Master 1 Administration et biens d'entreprise.
- DE Infirmier.

Prix

Tarif Inter **1080 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**

Lyon - Decembre 2025

>> Du 12-12-2025 au 12-12-2025

Intervenant :

CAMPAGNA Lilia

- Cadre de santé.
- Master 1 Administration et biens d'entreprise.
- DE Infirmier.

Prix

Tarif Inter **1080 €** Net de taxe

Tarif Intra **Nous Contacter**